



# Tours Métropole crée une plateforme de rénovation de l'habitat : un guichet unique pour entreprendre ses travaux !

**Afin de diminuer l'impact énergétique et environnemental des logements et de contribuer à l'attractivité de la Métropole tourangelle par la valorisation de son patrimoine bâti, Tours Métropole Val de Loire a acté la création d'une plateforme métropolitaine de rénovation de l'habitat. Ce service sera proposé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et pleinement opérationnel à partir d'avril 2020.**

La consommation énergétique du secteur résidentiel représente plus d'un tiers de la consommation d'énergie finale de la Métropole, soit un volume d'environ 2 200 gigawatt-heure. Plus de la moitié des habitations a été construite avant 1974, date de la première réglementation thermique à la suite du premier choc pétrolier. Avec 122 000 logements, le parc privé représente 76,4 % des logements de Tours Métropole.

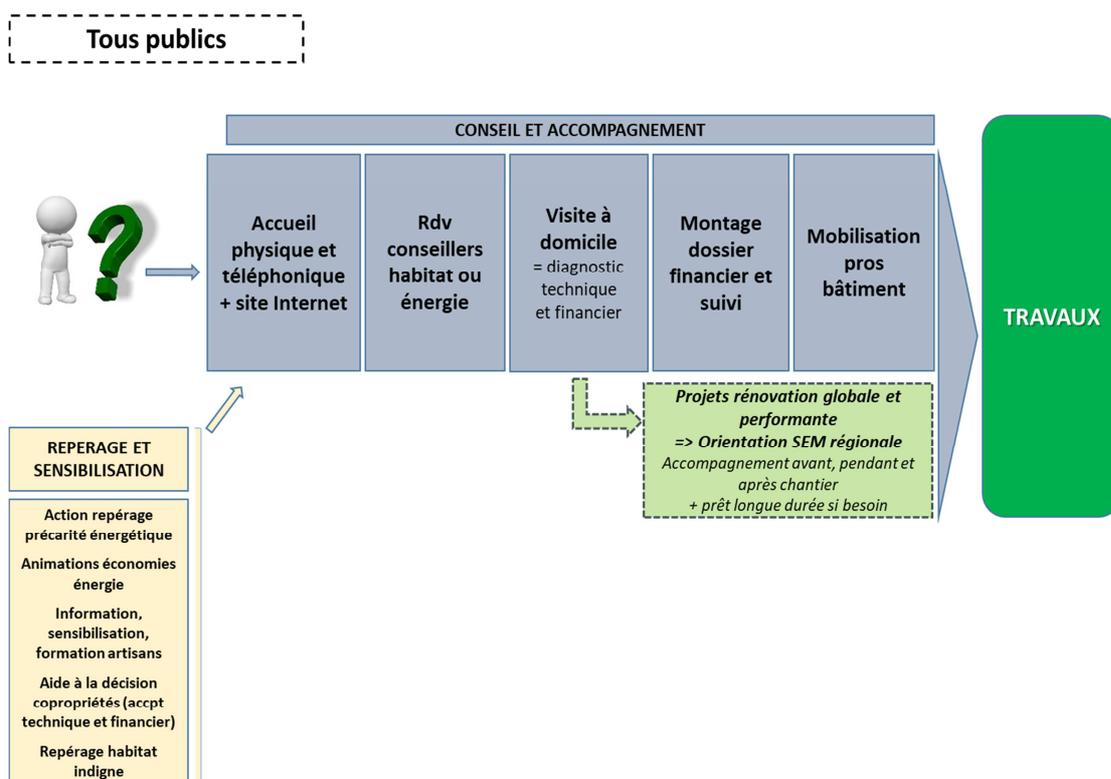
C'est dans ce contexte, et afin de contribuer à valoriser son patrimoine bâti, que Tours Métropole a décidé, au titre de son **3<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat 2018-2023**, de créer une plateforme métropolitaine de rénovation de l'habitat.

## Un guichet unique pour tous les habitants de la Métropole

Ce dispositif vise à simplifier les démarches des habitants désireux de réaliser des travaux d'amélioration dans leur logement. Il propose une **entrée unique** pour les conseiller et les accompagner, quels que soient la nature des travaux, les caractéristiques du logement et sa localisation, le niveau de ressources des ménages. Dans cette logique de simplification, le maximum de démarches sera effectué directement sur la plateforme : mise en relation directe avec des partenaires, organisation de rendez-vous pour le compte de partenaires, transmission des dossiers, etc...

**L'accueil physique** se fera dans des locaux situés dans le quartier du Sanitas à Tours. Un numéro d'appel sera également mis en place. Un site internet dédié permettra de contacter la plateforme par mail, d'accéder à des informations (sur les services proposés, les aides financières, les outils de simulation, un annuaire des artisans / entreprises du bâtiment...), l'inscription à des animations organisées par la plateforme ainsi que la gestion et le suivi des dossiers.

## Un service personnalisé



Ce service public d'aide à la rénovation s'adresse à tous les habitants de la Métropole et apportera, gratuitement, des réponses en fonction des projets et des profils. Chacun sera informé et conseillé sur les dispositifs et aides auxquels il peut prétendre. Pour les ménages éligibles aux aides

de l'Anah et de la Métropole, un accompagnement de type assistance à maîtrise d'ouvrage sera mis en place.

### **Une plateforme métropolitaine pour simplifier les démarches**

- Une communication unifiée (un seul numéro de téléphone, un seul site internet, un accueil physique)
- Un service gratuit qui s'adresse à tout propriétaire, sans conditions de ressources, quel que soit le projet (amélioration énergétique, adaptation à la perte d'autonomie...)
- Des réponses apportées sur les aspects techniques, financiers, réglementaires
- Des aides financières et un accompagnement personnalisé en fonction des besoins
- Une mise en relation organisée entre les particuliers et les professionnels du bâtiment
- Répondre aux enjeux réglementaires du Plan de Renovation Energétique de l'Habitat

A la différence de certains services similaires, la Métropole gèrera en régie la plateforme de rénovation de l'habitat et apportera en direct la plupart des services proposés. Néanmoins, **des partenariats seront noués pour réorienter certaines demandes n'entrant pas son champ d'actions** : services instructeurs, autorisations d'urbanisme, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Caisse d'allocations familiales, associations de défense des consommateurs... **Toutefois, l'organisme centralisateur et référent restera toujours la plateforme.**

Une articulation sera également trouvée avec un nouvel acteur amené à intervenir sur l'ensemble du territoire régional : la société régionale de tiers financement. Actuellement en cours de création, celle-ci permettra de **favoriser les projets de rénovation énergétique les plus ambitieux**, en accordant des prêts financiers longue durée à taux préférentiels, complémentaires aux subventions publiques. Les projets pouvant en bénéficier seront travaillés en amont au sein de la plateforme et seront directement transmis pour prise de relais par la société régionale.

### **Pourquoi faire appel à cette plateforme métropolitaine ?**

Différents services seront proposés via la plateforme métropolitaine de rénovation de l'habitat : informations et conseils en matière de rénovation de l'habitat (réglementation thermique, éco-matériaux, labels et certifications des entreprises ...), visites à domicile pour effectuer des préconisations sur les travaux envisageables avec variantes et gains énergétiques estimés, construction d'un plan de financement et des aides financières mobilisables ; accompagnement pour l'analyse et la comparaison des devis etc.

Que ce soit les logements individuels ou les copropriétés, quel que soit l'avancement du projet de travaux, l'équipe de la plateforme proposera les services et outils adaptés.

## PARCOURS DÉTAILLÉ D'UN USAGER DE LA PLATEFORME DE RÉNOVATION DE L'HABITAT DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

